

D.2021.12.15.7.3

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 15 Décembre 2021

7 – RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

7.3 – CHARGE(E) DE MISSION DECARBONATION – CREATION DE POSTE – PROCEDURE DE RECRUTEMENT CADRE D'EMPLOI DES ATTACHES ET DES INGENIEURS TERRITORIAUX

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (M. Terrail-Novès)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X (a/c du point 1.1.1)		X (jusqu'au CR des décisions)
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Contexte

La décarbonisation et la réduction de la consommation d'énergie sont des enjeux majeurs pour la société en général et pour les mobilités en particulier. Elle est définie au niveau national par la stratégie nationale bas carbone.

Ces enjeux impactent de nombreuses activités de Tisséo Collectivités, en particulier :

- La planification, à travers en particulier le plan de mobilité et les interfaces à assurer avec les plans climat air énergie ;
- L'estimation des impacts des projets de transport et la production de bilan de gaz à effet de serre (en situation constatée et en situation projetée) ;
- La démarche d'achat responsable ;
- L'exploitation du réseau et la stratégie de renouvellement du matériel roulant ;
- Le financement et la réalisation des projets ;
- L'animation et la préparation des Commissions de Tisséo Collectivités (Commission Climat Air Energie – CLAIRE - et maîtrise d'ouvrage et projet d'investissements – MOAPI)
- La démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations impulsée par Tisséo Collectivités.

La mission consiste en :

- L'établissement d'un diagnostic de l'état de prise en compte des enjeux de décarbonisation, de lutte contre le réchauffement climatique et de réduction de la consommation d'énergie ;
- La construction de propositions visant à optimiser la prise en compte de ces enjeux dans les processus de travail et de collaboration ;
- L'animation globale de la démarche, sous pilotage de la direction générale des services.

Tisséo Collectivités va intégrer ces enjeux dans le cadre de ses engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations.

Les démarches de Tisséo Collectivités et de ses partenaires à ce jour font l'objet d'un rapport de développement durable (juin 2021).

Dans ce contexte complexe et à forts enjeux, Tisséo souhaite renforcer ces équipes en créant un poste dédié à cette thématiques transversales et pérenne : Chargé(e) de mission Décarbonation.

Le/la chargé(e) de mission sera placé(e) sous la responsabilité de la directrice générale des services.

Une publicité informant la vacance de cet emploi sera effectuée auprès du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Ce poste à temps complet répond à un besoin permanent et il sera pourvu prioritaire statutairement.

Dans le cas où aucune candidature de fonctionnaire ne serait acceptable et ne pourrait donc être retenue, le poste pourra être pourvu par voie contractuelle (article 3-3 deuxième alinéa loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée).

La rémunération brute annuelle sera calculée par référence au traitement indiciaire afférent au grade d'ingénieur territorial ou Attaché territorial.

Le grade de recrutement sera déterminé en fonction de l'expérience professionnelle et de la possession par le candidat du diplôme requis pour accéder par voie de concours au cadre d'emploi de référence et l'application du barème suivant :

- Jusqu'à 6 ans d'expérience : du 1^{er} échelon au 3^{ème} échelon du grade d'ingénieur territorial ou d'attaché territorial,
- De 7 ans à 10 ans d'expérience : du 4^{ème} échelon au 5^{ème} échelon du grade d'ingénieur territorial ou d'attaché territorial,
- Au-delà de 10 ans : à partir du 6^{ème} échelon du grade d'ingénieur territorial ou d'attaché territorial.

L'agent bénéficiera du régime indemnitaire mis en place dans le cadre du RIFSEEP ainsi que des avantages acquis par l'ensemble du personnel.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'autoriser le Président de Tisséo Collectivités à lancer la procédure de recrutement et à le pourvoir selon les modalités ci-dessus exposées.

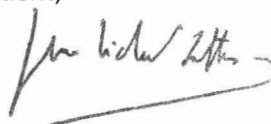
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à lancer la procédure de recrutement d'un(e) chargé(e) de mission décarbonation - Direction Générale relevant du cadre d'emplois des ingénieurs/attachés territoriaux conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211215-20211215-7-3D-DE
Date de télétransmission : 15/12/2021
Date de réception préfecture : 15/12/2021